

Mise en place du détecteur de mouvement

1- Pour déterminer le temps, vous pouvez choisir entre 5 secondes, 30 secondes, 1 minute, 3 minutes, 5 minutes et 8 minutes. Choisir le temps et porter le bouton en position haute à l'aide d'un petit tournevis (les 6 derniers boutons)

2- Le symbole △ concerne la portée. La base du symbole (position basse) représente une portée de 5 à 8 mètres et le sommet du symbole (position haute) représente une portée de 1 à 3 mètres.

3-Le symbole ☼ concerne la détection crépusculaire.
Quand le bouton est en position haute, il s'allume uniquement quand il fait nuit.
Quand le bouton est en position basse il s'allume aussi quand il y a plus de lumière.

L angle de détéction : 90° Portée de 5-8 métres

Veuillez noter que la mise en marche sera plus efficace s'il fait sombre!



Avant de commencer les travaux d'électricité ou de brancher votre luminaire, vous devrez couper l'alimentation électrique au niveau de la boîte à fusibles (unité de consommation). Soit le disjoncteur miniature (MCB) peut être éteint pour le circuit de votre luminaire (il est suggéré d'appliquer du ruban isolant ROUGE sur le MCB pour éviter qu'il ne soit accidentellement allumé). Ou bien, l'interrupteur principal peut être éteint, le fusible du circuit retiré et l'interrupteur principal rallumé pour rétablir le courant dans le reste de la maison.

VERT/JAUNE	la Terre
MARRON	la phase
BLEU	le Neutre
BLEU avec gaine marron	Fil de commutation avec gaine

Les fils sous tension (phase) peuvent aussi parfois être signifiés par un fil ROUGE

Les fils neutres peuvent aussi parfois être signifiés par un fil blanc ou noir

Luminaires de CLASSE I (le luminaire doit être raccordé à la terre) - Connectez le fil marron du luminaire au fil sous tension d'alimentation (rouge ou marron). Connectez le fil bleu au fil neutre de l'alimentation (noir ou bleu). Connectez le fil vert/jaune au fil de terre de l'alimentation (vert/jaune) ou connectez la terre de l'alimentation à la borne de terre du luminaire repérée par le symbole :

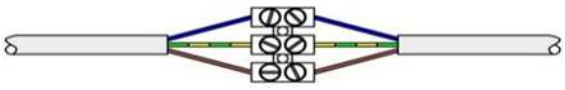

Recyclage

Vous avez le devoir d'éliminer correctement les déchets électriques. Vérifiez auprès de votre autorité locale ou de votre détaillant pour obtenir des conseils sur le recyclage.